

La prison régionale en sursis

BIENNE Les infrastructures ne sont plus aux normes. Un rapport du canton de Berne juge même que la situation est préoccupante.

PAR ANDREA BUTORIN/TRADUCTION MARCEL GASSER

La prison régionale de Bienne est dans un état pitoyable. Le rapport d'évaluation publié lundi par le Canton de Berne sur sa stratégie en matière d'exécution des peines pour les quinze prochaines années résonne comme un cri d'alarme. Le bâtiment ne répond plus aux exigences minimales concernant l'aménagement carcéral, conformément aux normes imposées par la Convention européenne des droits de l'homme et les Règles pénitentiaires européennes. Les cellules sont trop exigües et la lumière de mauvaise qualité. Des moisissures et des lézardes recouvrent les murs et les façades. Même la fondation du bâtiment se trouve dans un état alarmant, à tel point que son assise même est jugée préoccupante. Hans-Jürg Käser, directeur de la Police et des affaires militaires du canton, n'y va pas par quatre chemins: «La prison de Bienne s'enfoncé lentement dans le terrain». La conclusion du rapport est sans appel: il s'agit de prendre des mesures immédiates et d'établir au plus vite, c'est-à-dire jusqu'en 2020 au plus tard, le concept d'une solution temporaire.

Variante jugée irréaliste

La prison de Bienne n'est pas la seule où il est indispensable d'agir, raison pour laquelle le canton planifie sur presque tous les sites de vastes travaux d'assainissement et de modernisation. Dans la région le problème est d'autant plus aigu que, depuis le passage de Moutier dans le canton du Jura, les autorités doivent désormais se priver de la prison prévôtoise, qui abrite 28 places. «De toute manière, Bienne et Moutier sont des entités trop petites pour être gérées de manière économique», explique Hans-

Jürg Käser. C'est pourquoi on s'achemine vers la construction d'un nouveau bâtiment avec nettement plus de places: on évoque une centaine de places de détention sur le site de Bienne. La variante no 1 du document stratégique prévoit la construction de ce nouvel édifice à l'endroit de la prison actuelle. Mais Hans-Jürg Käser juge la solution irréaliste. La variante no 2 évoque un nouveau bâtiment «sur un autre emplacement à Bienne ou dans les environs immédiats», qui pourrait abriter les cent places requises.

Un bâtiment à Châtillon?

Jusqu'ici, la ville de Bienne n'est pas encore impliquée dans cette planification cantonale. «Il est tout à fait légitime que le Canton se livre à des réflexions stratégiques sur ses bâtiments, mais je tiens à rappeler que la construction en ville d'un nouvel hôpital est également à l'ordre du jour», précise Erich Fehr, maire de Bienne.

Raison pour laquelle il plaide en faveur d'une extension à l'ensemble de l'agglomération biennoise du périmètre de planification. Avec la zone de Châtillon, près de l'ancien foyer d'éducation de Prêles, sur la Montagne de Diesse, le Canton aurait effectivement sous la main un site potentiel. C'est la seule réserve de terrain du Canton de Berne qui se trouverait immédiatement à la disposition de la Direction de la police et des affaires militaires.

«Bienne, une priorité»

Hans-Jürg Käser envisage ainsi la suite de la procédure: les directions cantonales des travaux publics et de la police élaborent un masterplan permettant de montrer avec exactitude l'impact financier du projet. «Au vu de la situa-



La prison de Bienne ne répond plus aux normes selon un rapport du canton. FRANK NORDMANN

tion pitoyable qui prévaut à la prison de Bienne, compte tenu aussi de son manque de rentabilité et de la disparition pro-

Les prisons de Bienne et de Moutier sont trop petites
HANS-JÜRIG KÄSER
CONSEILLER D'ÉTAT

grammée de la prison de Moutier, il y a fort à parier que le site de Bienne sera la première des priorités», poursuit-il. Mais construire un nouveau bâtiment en deux ans est irréaliste, et Hans-Jürg Käser le sait bien. C'est pourquoi il part du

principe qu'il faudra prendre des mesures d'urgence jusqu'à ce que le problème soit résolu. Or, ces mesures risquent de coûter très cher. «A la prison de Bienne, les coûts d'entretien à eux seuls s'élèvent chaque année à des centaines de milliers de francs», précise-t-il. Si l'on entretenait juste l'infrastructure de toutes les prisons du canton pour qu'on puisse continuer de les exploiter, autrement dit si on s'arrangeait pour maintenir le statu quo, il en coûterait 300 millions de francs 15 prochaines années. Mais ce ne serait pas une solution tournée vers l'avenir, surtout si l'on sait que le canton part du principe qu'il lui faudra 200 places de détention supplémentaires. Pour l'instant, on ne sait pas combien coûte-

raient les deux variantes évoquées dans la stratégie cantonale.

L'objectif du masterplan consisterait justement à évaluer ces coûts. Reste à savoir ce qu'il adviendrait du site de l'actuelle prison si d'aventure on édifiait un bâtiment neuf sur un autre emplacement. Est-ce que cela libérerait un terrain constructible bien situé?

Erich Fehr en doute, notamment parce que l'édifice actuel est sous la protection des Monuments historiques, et aussi parce que le canton va certainement d'abord essayer de résoudre lui-même ses problèmes de place à Bienne, par exemple en rapprochant à nouveau le Ministère public de la police cantonale.

Davantage de français dans les Annales? «Une tâche ardue»

CONSEIL DE VILLE Les parlementaires débattront ce soir de la répartition de l'allemand et du français dans les Annales biennoises.

Le Conseil de ville se penchera ce soir sur le bilinguisme dans les Annales biennoises. Dans une interpellation déposée l'an passé, Roland Gurtner (Passerelle) se disait frappé par la «domination outrageante» de l'allemand dans l'édition 2016, puisque seuls 14,6% des articles y sont rédigés en français. «On est loin des 42% de francophones résidant à Bienne», relevait le parlementaire. Dans sa réponse, le Conseil municipal reconnaît que des «optimisations sont souhaita-

bles» en termes de bilinguisme. Il rappelle que le Comité de publication des Annales – dont les membres sont nommés par l'exécutif et dont la présidence est assurée par le maire – doit veiller à «une représentation convenable des deux langues» dans l'ouvrage. «Cet objectif ne constitue toutefois pas un quota fixe», nuance la Ville, qui estime de toute façon qu'instaurer des quotas serait difficile en raison des délais de rédaction à respecter: il arrive que des auteurs déclinent l'invitation à écrire un article ou y renoncent après avoir accepté, obligeant le Comité de publication à chercher une solution de substitution. «Dans ces circonstances, un quota fixe serait à peine réalisable car la parution des Annales doit avoir lieu au cours du premier semestre», note le Conseil municipal. Pour cette raison, l'augmentation durable d'articles en français s'avère une «tâche ardue». La Ville assure cependant que le Comité de publication a

cherché «systématiquement et plus intensément des auteurs francophones» pour l'édition 2017. Mais elle rejette l'idée, avancée par Roland Gurtner, de réexaminer la forme et la structure des Annales dans le but de mieux tenir compte du bilinguisme: «Une «refonte» semble peu sensée et ne s'im-



L'édition 2016 ne compte que 14,6% d'articles en français. ARCHIVES

pose pas non plus compte tenu de leur popularité.» Résumer chaque article dans l'autre langue ou le traduire, autre piste suggérée par l'intervenant, irait à l'encontre du «bilinguisme vécu à Bienne», selon lequel chacun écrit dans sa langue et peut partir du principe qu'il sera compris. **DNI**

EN BREF

BIENNE Un blessé sur un chantier

Un ouvrier de 29 ans a été victime d'un accident hier matin sur un chantier situé au croisement de la rue de Boujean et de la rue du Faucon. Les pompiers ont dû utiliser une grue pour lui porter secours avant qu'il puisse être emmené à l'hôpital. Les causes de l'accident ne sont pas connues. **ASB-JBA**

JEUX OLYMPIQUES

Bienne dit oui à Sion 2026

Le Conseil municipal biennois a publié hier sa prise de position officielle à propos de la candidature de Sion pour les JO d'hiver 2026. La Ville soutient dans l'ensemble l'organisation de l'événement. Celle-ci implique toutefois de «fixer des standards élevés» sur les plans sociaux, afin de «créer des valeurs durables profitant à long terme à toutes les régions et à toutes les générations». Le Conseil municipal souligne également que quelques questions financières sont encore pendantes et doivent être entièrement clarifiées «afin d'exclure le risque de factures non recouvrées à la charge finale des contribuables». Il attend donc du Conseil fédéral qu'il présente encore un concept de financement solide et cohérent. **C-JBA**

Page Économie et Bourse complète sur notre e-paper

PUBLICITÉ

MATIÈRES PREMIÈRES

	dernier	préc
Prix du brut (NYME \$ par baril)	60.76	60.60
Huile de chauffage par 100 litres	91.90	91.90

Prix indicatif 3000 6000 litres

ROY MAZOUT ET DIESEL
032/841.46.17 - 079/446.32.38 - 2619 VILLERY
contact@roymazout.ch | www.roy.mazout-diesel.ch
Vente de combustible et carburant
Révision de citerne - dépannage 7j./7

INDICES	DJ Euro Stoxx 50
SLI	33896 +0.5%
Nasdaq	7234.8 +0.2%
Comp.	SPI
71975 +0.7%	10275.3 +0.2%
DAX 30	Dow Jones
12346.1 +0.0%	25003.9 +0.4%
SMI	CAC 40
89178 +0.2%	5222.5 +1.1%
SMIM	Nikkei 225
25577 +1.3%	21464.9 +1.4%

BONHÔTE
TEL. +41 32 722 10 00 info@bonhote.ch www.bonhote.ch

	dernier	%1.18
B.Alt. M-Perf. CL (CHF)	14466.00	5.9
B.Asym.-Global CL B (CHF)	104.24	-2.9
B.Asym.-Oblig. CL B (CHF)	99.59	-1.4
B.Sel.-Gl.Em. M-Fonds (CHF)	145.93	-2.7
B.Sel.-O. HR M-Fonds (CHF)	98.37	-2.4
B.Str.-Monde (CHF)	159.93	-5.3
B.Str.-Obligations (CHF)	93.79	-1.9
Bonhôte-Immobilier	144.90	-2.1